



Was get's neis ?

¿ 6 əp !onə

Lettre d'information n°5—Décembre 2021

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Bartenheim et de la Chaussée,

Alors que 2021 s'achève, laissant à chacun le souvenir d'une année particulière, voici déjà 2022 qui s'annonce et qui sera, nous l'espérons, plus heureuse, plus dynamique, plus libre. Nous vivons des temps difficiles, c'est une situation inédite. Dans ce contexte toujours incertain, l'équipe municipale a dû prendre la décision d'annuler à nouveau la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous regrettons ce moment de convivialité et espérons vous retrouver avant l'été pour d'autres occasions.

Des perspectives positives s'offrent toutefois à nous. Certains de nos projets se concrétisent, parmi lesquels la réfection de la rue de Blotzheim qui démarrera à l'automne 2022. Le soutien social a également trouvé des solutions dans l'action de certaines de nos associations. Cette solidarité est le fruit de l'implication de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement. La commune soutient son tissu associatif, consciente des liens qui se créent à travers les activités sportives, culturelles et festives, proposées à tous les habitants.

La magie de Noël opère aujourd'hui à nouveau et je vous remercie sincèrement pour vos belles décorations qui nous émerveillent toujours et encore.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2022 pleine d'épanouissement dans notre commune. J'espère qu'elle vous apportera la santé, la joie et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Informations concernant le dossier de la ZAC du Hattel :

En date du 15/11/2018, le traité de concession d'aménagement avait été signé par le concessionnaire SAS Hattel et la municipalité précédente. Comme tout contrat, il impose des obligations aux deux parties. La commune se doit notamment de permettre au concessionnaire de poursuivre l'avancement du projet ; si elle souhaitait l'interrompre, une indemnisation devrait alors être versée au concessionnaire pour un montant de l'ordre du million d'euros.

La nouvelle municipalité, en place depuis les élections de 2020, n'était pas favorable initialement au projet mais est consciente qu'il est inenvisageable de mettre en péril les finances communales. En conséquence, le projet se poursuit. La crise sanitaire a par ailleurs entraîné des demandes de modifications de la part du concessionnaire, modifications apportées dans le dossier de réalisation et auxquelles nous avons répondu favorablement.

Afin d'échapper à toute suspicion de conflit d'intérêt, Monsieur le Maire, héritier indivisaire, et son adjointe à l'urbanisme, propriétaire indivisaire, de respectivement 5,33 ares et 4,80 ares dans la zone du Hattel, ont également vendu leur parcelle respective au concessionnaire.

Bonnes Fêtes à vous toutes et tous,
Bernard KANNENGIESER

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE !

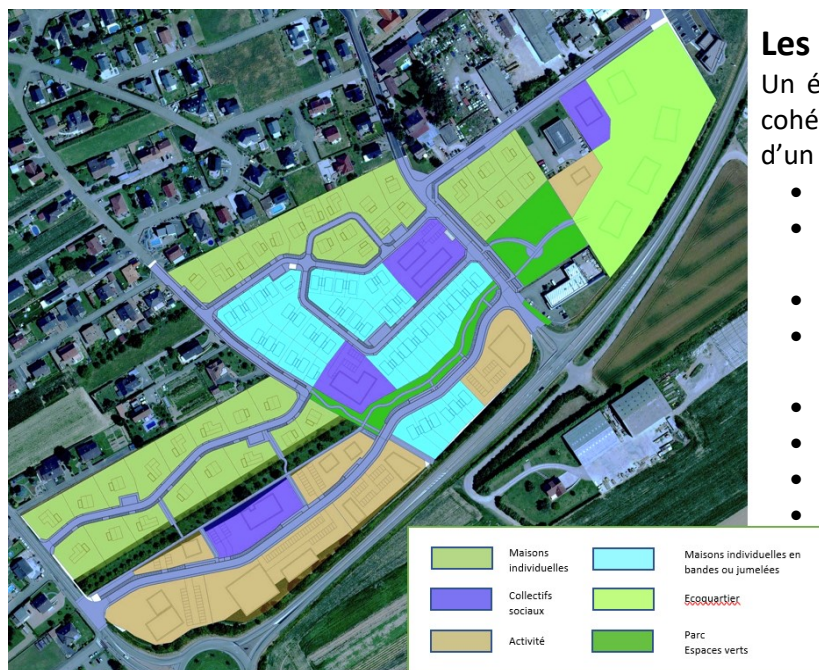


www.bartenheim.fr

Après plusieurs mois de développements, le nouveau site internet de la commune a été lancé ! Il offre une navigation plus intuitive et se veut plus ergonomique. Il intègre les plus récents standards techniques et s'adapte notamment à la taille de votre écran; il peut, à ce titre, être consulté depuis votre PC comme depuis votre smartphone. Retrouvez-y toutes les informations et formulaires administratifs utiles à votre quotidien ainsi que les actualités et l'agenda des événements de votre commune.

Pour illustrer la page d'accueil du site, nous invitons les Bartenheimois(es) photographes amateurs à nous envoyer par email leurs plus belles prises de vue du village (format paysage). Nous les publierons avec plaisir.

ZAC DU HATTEL : NOUVELLES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT



Les +

Un éco-quartier est programmé avec un ensemble cohérent de 4 collectifs développant les conditions d'un mieux vivre ensemble et durable.

- Aucun stationnement en surface sauf livraison
- Espace libéré en surface réservé aux aires de jeux, aux jardins ou aux îlots détente
- Une mixité sociale gérable
- Des espèces locales pour favoriser la biodiversité
- Gestion du flux des véhicules
- Sobriété énergétique
- Limitation de la consommation d'eau
- Limitation de la production de déchets

37 maisons individuelles

48 maisons jumelées ou en bandes

190 logements collectifs dont **82** logements sociaux



ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJET DE LA NOUVELLE LIAISON FERROVIAIRE EUROAIRPORT

Le projet de nouvelle liaison ferroviaire va engendrer des nuisances pour la population de Bartenheim, notamment une augmentation de 40% du nombre de trains par jour (actuellement, circulent 154 trains par jour, avec la nouvelle liaison ferroviaire en sont prévus 221). La municipalité a organisé, le 21 octobre, une réunion d'information avec les riverains de la voie ferrée. **Suite à cet échange, nous avons remis au commissaire enquêteur un courrier demandant l'installation de murs anti-bruit le long de la voie ferrée.**

SÉCURITÉ

Afin de sensibiliser la population aux risques de cambriolages, de vols et sur la conduite à tenir en cas de délits constatés, une conférence sur la prévention et la participation citoyenne, animée par la gendarmerie, sera organisée **le vendredi 4 février 2022 à 19h00 à la Maison pour Tous** (si les conditions sanitaires le permettent).

PAROLE À L'OPPOSITION

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, chaleureuses et placées sous le signe de l'espérance. Espérance pour que 2022 voit enfin des projets concrets émerger pour notre belle commune. Espérance pour que l'animation qui la caractérisait soit de retour. Espérance enfin que les électeurs Bartenheimois ne soient pas trop déçus d'apprendre que, contrairement à leurs promesses électorales, M le maire et sa première adjointe ont vendu leurs terrains de la ZAC du Hattel à l'aménageur. *Céline Christe-Soulage, Jean-Armand Truchetet, Philippe Kielwasser.*